

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 mai 2023

**PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À 2030 ET PORTANT
DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 1234)**

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 1699

présenté par
Mme Lelouis

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 36, insérer l'article suivant:**

Le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur la présence de munitions anciennes immergées et d'autres déchets dans les eaux territoriales françaises à travers un chiffrage et une cartographie précise, au plus tard, deux ans après la promulgation de la présente loi.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Lors d'une question écrite N°5336 de février dernier, l'attention avait été attirée sur les nombreuses décharges de munitions immergées qui font peser un risque grave sur l'environnement, la santé ou l'économie. Malgré le risque actuel et surtout futur de ces décharges pour les français, les gouvernements successifs se sont illustrés par leur inaction malgré les injonctions d'organisations internationales, et il semblerait que le gouvernement préfère cacher la poussière sous le tapis sur ce sujet sensible et transmettre à ses successeurs cette véritable bombe à retardement.

Réveiller le gouvernement sur ce sujet est donc le but de cet amendement.